

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 41921

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23974 de M. Potier

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« spécificités »

les mots :

« caractéristiques propres ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.